

Interventions au nom de l'UNSA.

**Déclaration liminaire UNSA : EPI – Equipement de Protection Individuel**

Nous souhaitons une nouvelle fois, reparler de l'entretien des EPI et vêtements de travail pour les agents des Unités Techniques Départementales (UTD).

Tout au long de vos 6 années de présidence nous n'avons cessé de vous alerter, Madame la Présidente, sur votre obligation en tant qu'employeur, mais aussi sur la discrimination que subissaient les agents des UTD, seule catégorie d'agent pour lesquels cette obligation n'est pas remplie.

Vous vous être engagée à mettre fin à cette situation hors légalité et inéquitable.

Aujourd'hui nos collègues nous informent également d'autres difficultés en matière d'entretien des EPI. Par exemple l'impossibilité de faire sécher les tenues d'élagage ce qui les amène à travailler avec des tenues mouillées. On est loin de conditions de travail correctes...

Il existe des armoires chauffantes pour palier à ce grave désagrément, beaucoup de collectivités en sont équipées.

Au CD 64 ce n'est pas possible, POURQUOI ?

Nous souhaiterions Madame la présidente que ce dossier de l'entretien des EPI puisse enfin trouver la conclusion qu'il mérite, l'application de la loi....afin de permettre à nos collègues de travailler dans les conditions protégeant leur santé et leur sécurité.

---

**Sujet 1 : Gestion Electronique des Documents (GED) ASE :**

Le dossier qui nous est présenté aujourd'hui, l'expérimentation de la GED au service central, de l'ASE puis sur les SDSEI préfigure le passage à la Gestion Électronique de Documents (GED) sur l'ensemble du département.

Son déploiement s'est fait dans une période peu propice. Les formations prévues et essentielles en présentiel, n'ont pu se tenir.

De l'avis des agents impactés, ce déploiement génère une surcharge de travail, une modification de leur exercice professionnel qui les amène à travailler toute la journée sur écran, de l'inquiétude sur les territoires en particulier pour les futurs référents.....

Aujourd'hui nos collègues des SDSEI qui doivent avoir accès aux dossiers ASE sont déjà confrontés à des outils sur lesquels ils n'ont jamais eu aucune information.

L'expérience certes ancienne mais relativement similaire, des difficultés d'appropriation du logiciel SOLIS semble ne pas avoir été prise en compte et les mêmes erreurs vont entraîner à n'en pas douter les mêmes conséquences en terme de RPS notamment.

Il nous paraît nécessaire qu'un bilan de la mise en place de la GED à l'ASE soit fait avant de continuer son déploiement sur les autres services ou direction.

On nous a annoncé pas moins de 35 missions qui passeront à la GED dans notre institution. Les modifications organisationnelles, techniques et humaines que cela va entraîner doivent être anticipées le plus en amont possible et accompagnées au plus près des agents en respectant un calendrier connu de tous.

L'information et la formation des agents devant bien évidemment se faire le plus en amont possible et de façon efficiente. Les formations en distanciel ont montrées leurs limites et ne seront pas suffisantes.

Les renforts nécessaires en personnel doivent être prévus dès le départ afin de rassurer les agents.

La sécurité informatique doit être un point de vigilance particulier pour ne pas risquer la fuite ou la perte de données sensibles, nous avons l'exemple récent de l'attaque de l'hôpital d'OLORON.

L'évolution des technologies, la généralisation du travail à distance en ces temps de pandémie ont rendu la mise en œuvre de cette gestion dématérialisée inéluctable. Il convient cependant que sa mise en place soit correctement accompagnée afin d'être partagée par tous les agents concernés.

**VOTE UNSA : POUR**

## Sujet 2 : Référentiel entretien maintenance

Les agents d'entretien et de maintenance ont des compétences et des vécus différents. L'UNSA demande qu'un programme de formation soit mis en place pour accompagner l'ensemble des agents concernés.

De même, il est important que le matériel soit mis à niveau sur tous les sites.

**VOTE UNSA : POUR**

## Sujet 3 : Déménagements à l'Hôtel du Département

Comme nous l'avons déjà indiqué lors de la commission de travail, il nous semble cohérent de permettre aux collègues du Service Prévention Santé (SPS) d'avoir pour certaines au moins une place, et de se regrouper dans une unité de lieu.

Dans ce cas, cette réorganisation spatiale se fait par un système de jeu des chaises musicales et fait souvent autant de gagnants que de perdants. Nos collègues de la mission achat, qui sont déménagés vers un autre bâtiment n'ont pas été consultés dans ce mouvement

Il serait peut-être temps de mettre en place une vraie gestion prévisionnelle des locaux, afin de prévoir le plus en amont ces changements, de consulter et d'accompagner au plus près l'ensemble des agents concernés.

**VOTE UNSA : POUR**

## QUESTIONS DIVERSES

### **Gestion COVID – Perspectives de la reprise d'activité en présentiel au Département Pistes de travail / sous réserve des consignes sanitaires nationales**

Suite aux annonces gouvernementales, ce point, qui a fait l'objet d'une présentation en « mode projet » le jeudi 4 mai, a été présenté pour information et débat.

Certains points ont déjà évolué suite à la première présentation et aux remarques que nous avons pu introduire :

- Possibilité de Travail à Domicile (TAD) durant le mois de juin (équipes 50% TAD et 50% présentiel) ;
- Durant l'été, possibilité d'un jour de TAD par semaine à la demande de l'agent ;
- Discussion avec les représentants du personnel en amont de la diffusion de la note de service définissant l'expérimentation du télétravail (septembre à décembre 2021).

D'autres points ont pu être soulevés en séance :

- Pour l'UNSA, l'organisation de la reprise d'activité doit être anticipée au maximum par les cadres, en concertation avec les agents, avec la mise en place de plannings clairs afin d'éviter les doublons et l'angoisse de la reprise en présentiel pour certains agents. La DRH et le Service Prévention Santé (SPS) doivent anticiper et poser des règles qui seront le plus protectrices possible et sûrement plus protectrices que celles de l'Etat. Nous demandons si la notion d'équipes étanches est toujours d'actualité ;
- L'UNSA demande pourquoi n'autoriser qu'un seul jour de TAD par semaine durant l'été alors que l'on sait que les bureaux et la cantine seront surchargés. Nous demandons que plus de latitude soit laissée aux équipes afin de laisser, lorsque cela est faisable, la possibilité de demander 2 jours de TAD. Cela serait mieux adapté à la reprise progressive d'agents en rupture ;
- Concernant la mise en place du télétravail en mode expérimental, la date limite pour le demander est fixée au vendredi 10 septembre pour une reprise de l'expérimentation le lundi 13 septembre. Nous demandons que le délai entre les deux soit rallongé ;
- Il convient de rappeler la notion de Service Public. Pendant de très nombreux mois les services ont fonctionné en mode dégradé et le public, notamment le public fragile des SDSEI, n'a pu être accueilli dans de bonnes conditions. La reprise, forcément compliquée, doit être anticipée et accompagnée.

### **CT Extraordinaire - SUJET UNIQUE PRÉSENTÉ POUR AVIS - DSP du Château de Montaner**

Cette présentation fait suite à l'avis défavorable unanime de l'ensemble des représentants du personnel lors du CT du 08 avril 2021.

- *L'UNSA a exprimé sa position de principe contre toute Délégation de Service Public.*

**VOTE UNSA : CONTRE**